



## Les femmes sur le marché du travail insulaire Moins souvent actives et davantage au chômage

**E**n 2012 en Corse, 63,7 % des femmes de 15 à 64 ans sont sur le marché du travail. Malgré un rattrapage, ce taux d'activité est le plus faible de France. L'emploi salarié demeure ainsi moins féminisé qu'ailleurs. L'emploi féminin est polarisé dans les activités tertiaires, sur un éventail de métiers beaucoup plus restreint que celui des hommes. Les salariées bénéficient toutefois de meilleures conditions d'emploi que sur le continent : moins souvent à temps partiel, davantage en CDI et des inégalités salariales moins marquées. Avec 6 400 emplois, les femmes sont très minoritaires dans l'emploi non salarié. Cependant, leur part dans l'emploi féminin total est supérieure au taux national. Enfin, la Corse est la seule région française où le chômage des femmes dépasse celui des hommes. Les demandeuses d'emploi sont davantage concernées par le chômage de longue durée, leur insertion professionnelle étant d'autant plus difficile qu'elles se positionnent sur des métiers où la demande est supérieure à l'offre.

Stéphanie Balzer, Insee  
Arnaud Huyssen, Direccte

L'activité professionnelle des femmes est un aspect majeur de leur émancipation et des progrès pour l'égalité entre les sexes. Elle contribue à l'évolution des modes de vie et à la transformation du rôle et du statut de la femme dans la société. Pour autant, bien que les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent depuis plusieurs années, la parité n'est toujours pas atteinte sur le marché du travail, particulièrement en Corse où l'activité féminine est encore en fort retrait.

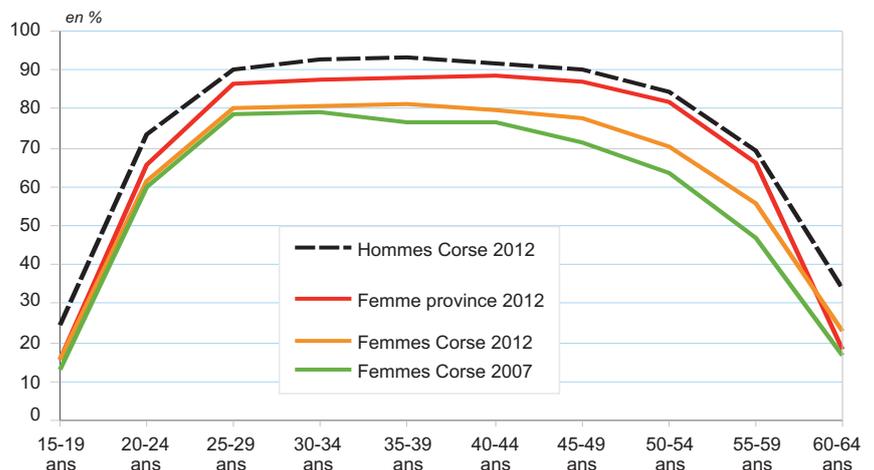
En 2012, 63,7% des femmes âgées de 15 à 64 ans sont présentes sur le marché du travail insulaire (soit 64 650 femmes). Malgré un rattrapage, ce taux d'activité demeure nettement en deçà de la moyenne nationale (68,8 % France de province). La Corse reste ainsi la région française où l'activité des femmes est la

plus faible. Entre 2007 et 2012, l'écart de taux d'activité entre femmes et hommes s'est réduit plus vite en Corse que sur le

continent mais reste largement supérieur dans la région (11,4 points contre 7 points).

### 1 Hausse de l'activité féminine à tout âge

Taux d'activité par tranche d'âge



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012, exploitation complémentaire

## L'activité féminine la plus élevée chez les 25-49 ans et les diplômées du supérieur

L'activité féminine est variable selon l'âge. Elle est élevée chez les 25-49 ans avec 80 % de femmes sur le marché du travail en Corse contre 87,5% sur le continent. Entre 2007 et 2012, le taux d'activité augmente à tout âge. Toutefois, c'est dans la tranche des 50-64 ans qu'il progresse le plus avec + 6,8 pts sur la période (*figure 1*). Les femmes de 60 à 64 ans sont les seules qui enregistrent un taux d'activité supérieur à la moyenne de province, en lien avec la présence plus élevée dans la région de non salariées, notamment chez les plus de 60 ans.

Ne pas avoir de diplôme est extrêmement pénalisant pour l'activité féminine. En Corse comme sur le continent, seulement 4 femmes sans diplôme sur 10 sont sur le marché du travail. Quand elles sont diplômées, les femmes insulaires sont toujours moins actives qu'au niveau national. Chez les diplômées du supérieur, l'écart avec les hommes se réduit (*figure 2*).

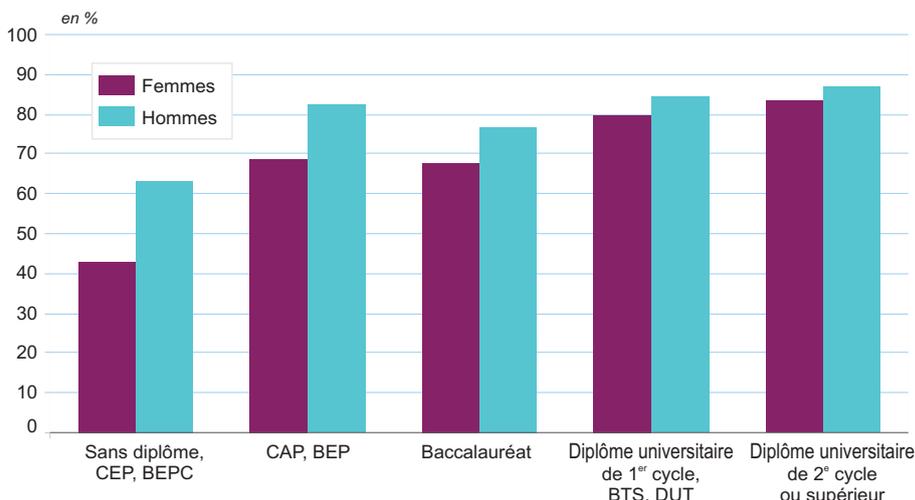
## Les salariées restent majoritaires chez les employés mais accentuent leur présence sur les postes d'encadrement

En Corse comme ailleurs, l'emploi salarié prédomine. En 2012 dans la région, 48 900 femmes âgées de 15 ans ou plus sont salariées, soit 88 % des actives en emploi. L'emploi salarié insulaire est toutefois moins féminisé qu'au niveau national : 47,1 % des salariés sont des femmes contre 49,6 % en moyenne de province.

La diversification des formes d'emplois et des métiers ainsi que l'amélioration des conditions de travail sont des pistes de progrès pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Pourtant, même si les femmes sont de plus en plus nombreuses dans

## 2 L'activité plus difficile pour les femmes sans diplôme

Taux d'activité des 15-64 ans par sexe et niveau de diplôme en Corse en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

l'économie, la féminisation de l'emploi n'est pas homogène selon les catégories socioprofessionnelles, les secteurs d'activité ou les métiers.

Les femmes restent majoritaires chez les employés où elles représentent 7 emplois sur 10 en Corse contre 8 sur 10 en province. Toutefois, elles ont amplifié leur présence parmi les cadres avec une hausse de 3,9 points sur cinq ans dans la région. Elles occupent ainsi 43,5 % des postes d'encadrement en 2012 contre 39 % sur le continent. La féminisation des postes de cadre A dans la fonction publique et le poids de ce secteur dans l'économie peuvent expliquer cette situation (*encadré 1*).

## L'emploi féminin très polarisé dans les activités de services

La tertiarisation de l'économie favorise l'entrée des femmes sur le marché du travail et est en retour boostée par la demande de services qu'elle génère (gardes d'enfant, restauration...).

Ainsi, en 2012, 94 % des femmes salariées insulaires travaillent dans le tertiaire contre 73 % des hommes et 88 % des femmes du continent. Notamment, plus d'une femme sur deux exerce dans le secteur des services aux particuliers contre moins d'un homme sur trois. Dans la construction, activité particulièrement employeuse dans la région, elles ne sont que 2 %, soit 0,5 point de plus qu'au niveau national.

L'éventail des professions exercées par les femmes est relativement réduit par rapport à celui des hommes. Au niveau régional comme national, seulement 10 métiers sont à dominante féminine et concentrent chacun plus de 80 % de femmes dans leurs effectifs salariés. Certains métiers en comptent même plus de 90 % : les assistantes maternelles, les aides à domicile, les secrétaires, les employés de maison, les secrétaires de direction et les aides soignants (*figure 3*). À l'inverse en Corse, 38 métiers sont à 80 % exercés par des hommes. Ils sont concentrés sur le bâtiment, la réparation automobile et la mécanique. En France de province, seuls 29 métiers rassemblent chacun plus de 80 % d'hommes, indiquant ainsi une meilleure mixité professionnelle.

## De meilleures conditions d'emploi et des inégalités salariales moins marquées que sur le continent

Le travail à temps partiel est parfois contraint mais peut aussi relever d'un choix délibéré des femmes en emploi pour consacrer davantage de temps à leur famille. En Corse, le temps partiel concerne 23 % des femmes salariées contre seulement 6 % des hommes en 2012. Cependant, le temps partiel féminin est moins fréquent qu'au niveau national (31 %) et demeure relativement stable depuis 2007.

### 1 - L'emploi public moins féminisé en Corse

En 2012, 16 500 femmes sont salariées de la fonction publique en Corse. Parmi elles, 44 % exercent dans la fonction publique d'État, 36 % dans la territoriale et 20 % dans l'hospitalière. L'emploi public régional est beaucoup moins féminisé qu'au niveau national avec 51 % de femmes dans ses effectifs contre 61 % en province. Toutefois, 58 % des cadres A sont des femmes, seule catégorie où elles sont majoritaires car elles ne représentent que 41 % des cadres B et 40 % des cadres C.

Cette plus faible féminisation est principalement due à la fonction publique territoriale. Surreprésenté dans la région, ce versant enregistre la plus faible part de femmes dans ses effectifs (46 % contre 60 % au niveau national), du fait de nombreux postes techniques, notamment d'ouvriers, en grande majorité pourvus par des hommes.

La fonction publique d'État compte 49 % de femmes contre 54 % sur le continent. Elle comprend néanmoins de nombreux emplois très féminisés comme les enseignants (82,5 % des enseignants du 1<sup>er</sup> degré et 58,5 % de ceux du 2<sup>nd</sup> degré). Le nombre élevé d'enseignantes entraîne d'ailleurs une féminisation des postes de cadres A.

La fonction publique hospitalière est la plus féminisée mais demeure aussi en deçà du niveau national (69 % contre 78 %). La répartition des emplois y est très clivée selon le sexe. Les femmes sont surreprésentées sur les postes d'infirmiers, aides-soignants, agents de service ou agents administratifs. Les hommes sont majoritaires parmi les médecins, cadres ou ouvriers.

### 3 Les 10 métiers les plus féminisés

Population féminine en emploi selon la famille professionnelle en 2012

Famille professionnelle	Corse		Province
	Effectifs	Proportion (%)	Proportion (%)
Assistantes maternelles	955	98,9	99,2
Aides à domicile et aides ménagères	2 765	97,7	97,6
Secrétaires	2 963	97,3	97,4
Employés de maison	643	95,9	97,2
Secrétaires de direction	585	95,0	95,8
Aides-soignants	2 063	90,2	91,8
Coiffeurs, esthéticiens	1 416	90,1	89,4
Caissiers, employés de libre service	1 670	83,4	88,1
Employés de la comptabilité	1 674	82,2	86,6
Infirmiers, sages-femmes	2 796	80,1	83,2

Champ : population des ménages en emploi, individus de 15 ans et plus

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire au lieu de travail

### 4 Moins de pluriactifs chez les non salariés insulaires

Principales caractéristiques des non salariés en 2012

	Femmes		Hommes	
	Corse	Province	Corse	Province
Non salariés (nombre)	6 397	754 791	11 696	1 473 881
dont auto-entrepreneurs (%)	29,6	26,5	27,7	21,0
<b>Revenu annuel moyen (euros)</b>				
Hors auto-entrepreneur	26 874	27 612	34 138	36 348
Auto-entrepreneur	4 124	3 754	5 972	4 919
<b>Part des non salariés ayant une activité salariée (%)</b>				
Hors auto-entrepreneur	15,9	19,2	14,6	16,2
Auto-entrepreneur	37,7	47,0	34,3	44,0

Source : Insee, Base des non salariés 2012

Les salariées de l'île sont en outre un peu plus souvent en contrat à durée indéterminée (CDI) que sur le continent : 86 % contre 84 %. Parallèlement, 11 % d'entre elles sont en contrat à durée déterminée (CDD), elles sont 12 % en province. Enfin, les intérimaires et les apprenties sont encore moins nombreuses qu'au niveau national (3 % des salariées contre 5 %).

En 2012, les femmes demeurent moins bien rémunérées que les hommes : 15 % de moins, soit un écart salarial moins marqué qu'en France de province où il atteint 20 %. Il reste stable dans le temps alors qu'il régresse sur le continent (22,5 % en 2007). Avec un salaire moyen de 20 250 euros par

an en équivalent temps plein, les salariées insulaires font quasiment jeu égal avec leurs homologues de province, tandis que la différence est plus marquée côté masculin avec 2 000 euros en moins sur le salaire annuel net moyen.

L'écart salarial moyen entre hommes et femmes varie selon la catégorie socioprofessionnelle : plus cette dernière est élevée, plus la différence de salaires est marquée. Ainsi en Corse en 2012, l'écart est plus important pour les cadres et professions intermédiaires (20 %) et plus réduit pour les employés (9 %). Les inégalités salariales sont dues en partie aux caractéristiques des emplois occupés par les femmes. Ces

dernières sont davantage à temps partiel et travaillent surtout dans des secteurs où les écarts de salaires sont importants.

### Les femmes non salariées plus présentes dans la région

À l'image de leurs homologues masculins, les non salariées occupent une part plus importante en Corse que sur le continent (12 % de l'emploi féminin contre 8 %). En 2012, 6 400 femmes déclarent ainsi une activité non salariée comme exploitant individuel, gérant majoritaire d'une société ou auto-entrepreneur. Elles restent cependant largement minoritaires dans l'emploi non salarié total avec 35 % des effectifs, soit une féminisation proche de la moyenne nationale.

En Corse comme ailleurs, les femmes non salariées choisissent plus souvent que les hommes le statut d'auto-entrepreneur pour exercer leur activité. Ce statut est plus répandu sur l'île, chez les femmes comme chez les hommes. En 2012, elles sont 30 % à l'avoir adopté contre 27 % en province (figure 4).

En 2012, avec 27 000 euros de revenus annuels, les non salariées hors auto-entrepreneurs gagnent 21 % de moins que les hommes, soit un écart moins marqué qu'en province (24 %). Comme chez les salariés, ce plus faible écart entre revenus masculins et féminins s'explique surtout par les revenus des hommes inférieurs à ceux du continent. En effet, les femmes insulaires gagnent en moyenne annuelle 700 euros de moins qu'au niveau national, alors que le différentiel s'élève à 2 000 euros en moins pour les hommes.

En revanche, chez les auto-entrepreneurs les inégalités de revenus sont plus marquées qu'au plan national (31 % contre 24 %). Pourtant, les femmes perçoivent un revenu moyen annuel 10 % supérieur à celui de leurs homologues continentales. L'écart défavorable est imputable aux auto-entrepreneurs masculins qui gagnent beaucoup plus que sur le continent (21 % de plus), du fait notamment d'une moindre part de pluriactifs chez les auto-entrepreneurs insulaires. Les pluriactifs ont un revenu en général moindre que ceux qui se consacrent à la seule activité non salariée.

### Une spécificité régionale : le chômage féminin supérieur à celui des hommes

La Corse enregistre un taux de chômage des femmes de 11,7 % en 2014, bien au-dessus de la moyenne française (9,6 %). C'est surtout la seule région métropolitaine où le taux de chômage féminin excède celui des hommes (+ 2 points). Pourtant en 2008,

## 2 - La création d'entreprise féminine soutenue par des outils d'accompagnement

Même si les hommes sont majoritaires parmi les créateurs, la féminisation de la création d'entreprise est plus fréquente en Corse que sur le continent (31,4 % contre 28,5 %). Ceci s'observe dans tous les secteurs d'activité, à l'exception des secteurs très masculins comme la construction et l'industrie où neuf créateurs sur dix sont des hommes. Certains secteurs sont en revanche plus féminisés, c'est le cas des services aux particuliers où six créateurs sur dix sont des femmes contre cinq sur dix en France de province.

Les outils d'accompagnement à la création d'entreprises contribuent fortement à la progression du nombre de projets à l'initiative des femmes. Utilisés indépendamment ou de façon couplée, le dispositif Nacre, le fonds de garantie à l'initiative des femmes (FGIF) et la garantie France Active Garantie (FAG) permettent d'accompagner les femmes dans la définition de leur projet de création, reprise ou développement d'entreprise, mais aussi de faciliter l'obtention d'emprunts bancaires pour leurs besoins en fonds de roulement ou en investissement.

Sur l'ensemble de l'année 2015, près de 380 personnes en difficulté d'insertion ont bénéficié de l'accompagnement Nacre, dont 175 femmes. La part régionale des femmes créatrices d'entreprises accompagnées dans le cadre de ce dispositif (45,4 %) est ainsi nettement supérieure à la part nationale (40,9 %). Sur la même année, 7 femmes ont bénéficié du FGIF et 43 femmes de la garantie FAG.

toutes les régions françaises étaient dans ce cas (+ 0,7 pt en moyenne) avec une situation particulièrement accentuée sur l'île (+ 3,2 pts). Mais, avec la crise qui a plus impacté les secteurs fortement masculins (BTP, industrie), l'écart de taux de chômage défavorable aux femmes s'est inversé dans l'ensemble des régions métropolitaines, à l'exception de la Corse.

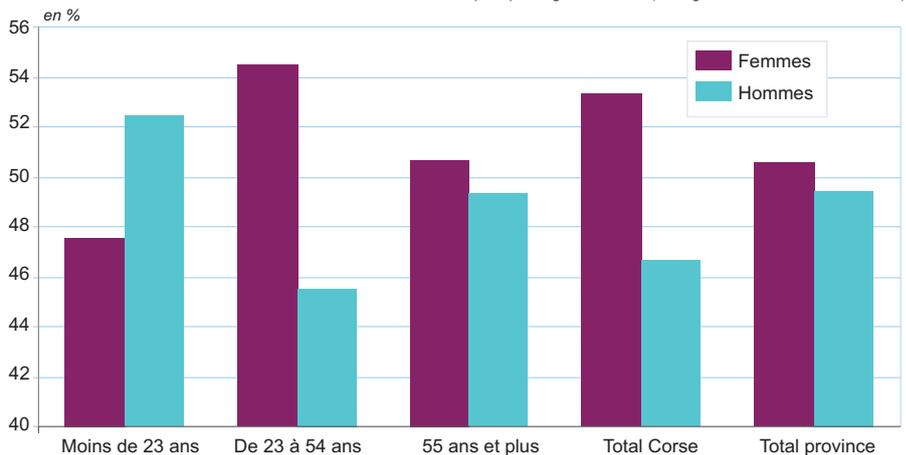
Cette spécificité se retrouve au niveau de la demande d'emploi. Fin décembre 2015, 12 000 femmes sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C. Leur part dans la demande d'emploi s'établit ainsi à 53 % alors qu'en France de province, on s'approche de l'équilibre. Pourtant, la forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi constatée depuis 2008 a davantage touché les hommes que les femmes. Dans la région, entre 2008 et 2015, le nombre de femmes demandeurs d'emploi a progressé de 89 % (+ 5 600) quand celui des hommes augmentait de 126 % (+ 5 900). Bien que l'écart se soit resserré, les femmes restent majoritaires dans la demande d'emploi insulaire. Elles sont plus nombreuses dans toutes les tranches d'âge sauf chez les moins de 23 ans du fait d'une scolarité plus longue (figure 5).

### Les femmes davantage touchées par le chômage de longue durée

Si les femmes sont plus nombreuses que les hommes à rechercher un emploi, elles rencontrent également plus de difficultés à en retrouver un. En effet, 33 % d'entre elles sont inscrites à Pôle emploi depuis un an ou plus contre 31 % des hommes. Par ailleurs, l'âge, qui constitue un frein supplémentaire à l'insertion professionnelle, semble peser davantage chez les femmes sur l'accès ou le retour à l'emploi. Quel que soit le sexe, la part des demandeurs d'emploi de longue durée est plus élevée chez les 50 ans ou plus, mais c'est sur cette tranche d'âge que le différentiel entre les hommes et les femmes est le plus important. Ainsi, 49,4 % des femmes seniors sont inscrites depuis plus d'un an à Pôle emploi contre 47,1 % des hommes.

## 5 Les femmes majoritaires dans la demande d'emploi sauf chez les jeunes

Part des femmes et des hommes dans la demande d'emploi par âge fin 2015 (catégories ABC, données cvs)



Source : Direccte Corse - Pôle emploi

## Définitions

**Population active** : regroupe la population en emploi et les chômeurs.

**Taux d'activité** : rapport entre la population active et l'ensemble de la population correspondante.

**Non salariés** : il s'agit ici de l'ensemble des cotisants à un régime social non salarié, qu'ils soient entrepreneurs individuels ou gérants majoritaires de SARL, excepté les personnes affiliées à la MSA. Les pluriactifs (cumul d'une d'activité non salariée et salariée) sont pris en compte.

**Pluriactifs** : personnes cumulant à la fois une activité salariée et non salariée.

**Taux de chômage** : nombre de chômeurs rapporté à la population active correspondante (au sens du BIT)

**Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories ABC** : personnes inscrites à Pôle emploi à la fin du mois, tenus de rechercher un emploi, sans emploi ou en activité réduite.

**Indicateur de tension sur le marché du travail** : ratio qui rapporte le flux des offres d'emploi collectées par Pôle emploi au flux des entrées au cours de la même période.

**FGIF** : le fonds de garantie à l'initiative des femmes vise à faciliter l'accès au crédit bancaire pour financer la création, la reprise ou le développement de leur entreprise.

**FAG** : la garantie France active garantie à pour objectif de faciliter l'accès au crédit bancaire des créateurs d'entreprise demandeurs d'emploi, des structures d'insertion par l'activité économique et des entreprises solidaires.

**Nacre** : le nouvel accompagnement pour la création ou la reprise d'entreprise permet à certains bénéficiaires de créer ou reprendre une entreprise en étant accompagnés pendant 3 ans. Il aide au montage du projet de création ou de reprise, à la structuration financière et au démarrage de l'activité.

L'insertion professionnelle plus difficile pour les femmes semble en partie liée au fait qu'elles se positionnent davantage sur des métiers en « tension » c'est-à-dire pour lesquels on recense nettement plus de demandes d'emploi que d'offres. En effet, parmi les dix métiers les plus

demandés par les femmes (vendeuses en habillement, secrétaires, services domestiques...), huit sont davantage en tension qu'en moyenne régionale alors que pour les hommes les métiers en tension ne représentent que la moitié des métiers les plus demandés. ■

Insee Corse  
Résidence du Cardo  
rue des Magnolias  
CS 70 907  
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :  
Alain Tempier

Rédactrice en chef :  
Angela Tirroloni

ISSN : 2416-8068

© Insee 2016

## Pour en savoir plus

- « Regards sur la parité - édition 2012 », Insee Références
- « Emploi et salaires des femmes - État des lieux des inégalités », Les dossiers de l'Économie corse n° 3, février 2012
- « Revenus d'activité des non-salariés en 2010 », Insee Première n° 1448, mai 2013

